

# L'industrie en Ile-de-France : mythe ou réalité ?

**De 1,4 million d'emplois industriels (hors BTP) en 1962, encore 1,3 million en 1975, l'Ile-de-France n'en possède plus, en 1998, que 666 000. Mais, si l'industrie francilienne reste toutefois très compétitive - à en juger par ses exportations qui représentaient 20 % des exportations nationales en 1998, loin devant Rhône-Alpes (11,8 %) et Nord-Pas-de-Calais (9 %) - un déséquilibre croissant des qualifications d'emplois la guette, qui trouve sa traduction spatiale à l'échelle des différents territoires régionaux.**

**par Bruno Fargette**  
*Directeur régional adjoint  
de l'Industrie, de la Recherche  
et de l'Environnement  
d'Ile-de-France*

« **L'**industrie en Ile-de-France » : ce titre invite à s'interroger sur les deux termes qui le composent. La réflexion, posée à l'orée d'une nouvelle période séculaire, gagne à prendre le recul nécessaire. Dans les années soixante, Paris, dont le cœur nourricier vibre la nuit de l'activité des Halles, compte encore de nombreuses activités industrielles, à

l'exemple de la mécanique qui se déploie dans le 17<sup>e</sup> arrondissement et au-delà, dans ce qui est encore le département de la Seine, sur les autres communes de banlieue proche (Clichy, Levallois-Perret...). En témoigne le regroupement, aujourd'hui encore, des magasins d'exposition et de vente automobiles (voitures, motos, accessoires...) avenue de la Grande Armée. En 1964 est créée la première zone de protection spéciale contre les pollutions atmosphériques sur Paris intramuros, pour limiter les émissions d'origine industrielle ; elle sera étendue à la petite couronne en 1978.

Des usines Citroën, quai de Javel, la mémoire locale ne conserve aujourd'hui que le nom (Parc André Citroën et la station de métro Javel - André Citroën), les opérations immobilières ont investi l'espace délaissé et valorisé. Subsistent encore à Paris le quartier du Sentier, où des start-up fleurissent à côté de l'activité textile, des secteurs plus extérieurs, notamment en bordure du périphérique (porte d'Aubervilliers / 19<sup>e</sup> par exemple), et tout un tissu industriel déséminé.

Le plus fort symbole de cette métamorphose n'est-il pas, non loin des portes de Paris, sur son fleuve, l'Ile Séguin, fermée voici une décennie, vaisseau abandonné, fantôme, phénix en l'attente d'une renaissance ?

Ces transformations visibles, presque palpables pour qui a connu ce Paris et le département de la Seine d'après-guerre, disent mieux que les chiffres la désindustrialisation qui s'est opérée ; de 1,4 million d'emplois industriels (hors BTP) en 1962, encore 1,3 million en 1975, l'Ile-de-France n'en possède plus aujourd'hui que 666 000 (chiffre

1998) : la décroissance fut particulièrement forte dans le dernier quart du siècle.

## **L'évolution de l'appareil productif francilien vers une plus grande spécialisation et une plus grande sélectivité**

Ces chiffres sont à considérer avec prudence, car ils masquent d'autres phénomènes qui ont eu leur part d'influence : ainsi l'externalisation des services par les entreprises pour se consacrer au cœur de leur métier. Là encore, on l'observe aisément : les semi-remorques à la marque des entreprises ont laissé place aux marques de

**Entre 1982 et 1996, tandis que les effectifs diminuaient de 400 000 personnes, la valeur ajoutée augmentait en volume de 15 %**

transporteurs, devenus sous-traitants et ainsi « sortis » des effectifs industriels. Pour

autant, la croissance du trafic des poids lourds sur nos routes et autoroutes ne s'est évidemment pas ralentie, au contraire. Cette externalisation, loin de se limiter aux transports, a concerné bien d'autres activités : nettoyage, comptabilité, informatique, jusqu'au recrutement et la gestion d'une partie du personnel de production, confiée de plus en plus souvent à des sociétés d'intérim. Bien sûr, la forte croissance, symétrique, des services aux entreprises (leur part dans les emplois totaux est passée de 9 % à 15 % en presque vingt ans, entre 1980 et 1998) repose en partie sur ce phénomène.

La baisse des effectifs industriels ne doit pas occulter non plus la forte hausse de la valeur ajoutée industrielle : entre 1982 et 1996, tandis que les effectifs diminuaient de 400 000 personnes, la

valeur ajoutée augmentait en volume de 15 %. La différence de productivité entre l'Ile-de-France et le reste du territoire s'explique notamment par l'accroissement des qualifications dans l'industrie francilienne, sans doute aussi par la progression des investissements, matériels et immatériels, réalisés dans la région.

Cette industrie reste très compétitive, à en juger par ses exportations qui représentaient 20 % des exportations nationales en 1998, loin devant Rhône-Alpes (11,8 %) et Nord-Pas-de-Calais (9 %).

Tout ceci invite à déchiffrer une réalité plus complexe que la considération de l'évolution numérique des effectifs industriels ne laisserait entrevoir. Nous assistons à une évolution en profondeur de l'appareil productif francilien, dans le sens d'une plus grande spécialisation et d'une plus grande sélectivité. Il a accentué son avance industrielle par rapport à l'ensemble français dans des secteurs de haute technologie à forte valeur ajoutée (aéronautique, électricité et électronique), et maintenu celle qu'elle avait dans l'imprimerie ; sa part a régressé dans l'automobile, la mécanique, la chimie, le plastique et les métaux. L'approche par fonctions d'entreprises est également essentielle (que l'on songe à l'effet des sièges sociaux et aux fonctions de commandement). Dans le tertiaire, l'Ile-de-France a progressé dans les fonctions pour lesquelles elle dispose des meilleurs atouts : fonctions centrales de l'entreprise (recherche - développement, finances, services aux entreprises) et fonctions d'échanges (commerce de gros et distribution, transport et logistique, foires et salons, etc).

Ainsi les secteurs industriels de pointe comptent désormais pour 17,4 % des effectifs salariés de l'industrie francilienne et les secteurs de haute et moyenne technologie pour 31,9 % de ces effectifs. Ensemble, ces deux groupes représentent près de la moitié des effectifs salariés de l'industrie (et 22 % des établissements industriels).

Le secteur des technologies de l'information et de la communication, symbole de la « nouvelle économie », employait en Ile-de-France, fin 1998, 342 900 salariés dans 12 800 établissements. Avec 9,5 % des salariés du sec-

teur privé, il pèse presque autant que « le commerce de détail et la réparation automobile » (362 000 salariés) et plus que la construction (224 000 salariés). Selon différents critères (dépenses de R & D dans ces technologies, marchés de l'accès à internet...), l'Ile-de-France, très en avance sur les autres régions françaises, occupe une place honorable au plan international.

Cette sélectivité « vers le haut » de l'appareil productif s'est traduite par un mouvement similaire pour la main d'œuvre employée : davantage de cadres, d'ingénieurs et de techniciens et moins d'ouvriers, moins de personnels peu qualifiés.

Si l'industrie francilienne est toujours fortement compétitive, un déséquilibre croissant des qualifications d'emplois la guette. Ceci nous invite à passer au second terme de notre titre, car un tel déséquilibre trouve sa traduction spatiale.

## **Des déséquilibres accentués à l'échelle des différents territoires régionaux**

On a rappelé combien, voici quarante ans, la ville de Paris et les communes proches, étaient habitées par l'industrie. Mais l'opération de La Défense est décidée et engagée en 1958 (elle est aujourd'hui en cours d'achèvement), le département de la Seine disparaît dans la réorganisation administrative de 1964, le premier schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme voit le jour, les villes nouvelles et l'aéroport de Roissy sortent de terre, le district de la région parisienne laisse la place à la toute nouvelle région le 1er juillet 1976... Tout ceci a tantôt accompagné, tantôt guidé le développement de l'urbanisation et la formation de la géographie nouvelle des activités et des emplois en Ile-de-France. Les politiques publiques ont favorisé la constitution de nouveaux pôles d'activité : à ceux que l'on vient d'évoquer (La Défense, les villes nouvelles, Roissy) ajoutons le

pôle technologique de Saclay et, plus récemment créé, le pôle d'Eurodisney. Globalement, les mouvements d'emplois observés durant cette longue période montrent un desserrement opéré depuis Paris au profit de la grande couronne, sans pour autant remettre

fondamentalement en cause la très forte concentration de l'emploi dans le cœur dense de l'agglomération (à l'intérieur d'A86).

Paris et les trois départements de la petite couronne accueillent, en 1968, 69,5 % de la population et 76,4 % des emplois ; en 1998, ils n'accueillent plus que 56,3 % de la population régionale, mais encore 68,5 % des emplois.

La concentration est encore plus accentuée pour les emplois à forte qualification (emplois stratégiques). En 1990, l'Ile-de-France comptait plus de 700 000 emplois appartenant à ces catégories supérieures dans tous les secteurs d'activités (encadrement supérieur). Or, deux de ces emplois sur trois étaient concentrés à Paris (45 %) ou dans les Hauts-de-Seine (22 %) et cette situation avait tendance à se maintenir, surtout pour les fonctions de l'administration supérieure, de l'information, des banques-assurances et des activités artistiques. Paris demeure le premier département d'implantation des sièges sociaux des grandes entreprises installées en France. Les Hauts-de-Seine (principalement La Défense) occupent la première place pour les sièges du secteur industriel et se placent à égalité avec Paris pour ceux des activités de services aux entreprises.

Pour les technologies de l'information et de la communication, les Hauts-de-Seine viennent en tête pour les effectifs employés (31 % des effectifs régionaux) devant Paris (21,1 %), les Yvelines (13,6 %) et l'Essonne (11,2 %). Les localisations préférentielles des entreprises sont influencées par l'offre locale de réseaux de fibres optiques alternative à celle de France-Telecom. Ceci renforce l'attractivité des pôles que sont La Défense et sa proximité, Issy-les-Moulineaux, le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris, les quartiers Opéra - Bourse - Sentier ou encore Roissy (associé à la

**Les secteurs industriels de pointe comptent pour 17,4 % des effectifs salariés de l'industrie francilienne et les secteurs de haute et moyenne technologie pour 31,9 %**

logistique autour du centre de Federal Express).

Dans les années 1960 et 1970, la grande couronne accueillait principalement les fonctions de fabrication, les plus « concrètes » dans l'activité des entreprises. Ce fut l'époque du développement de l'industrie automobile dans le secteur de la Seine-aval. Beaucoup d'entreprises industrielles de la première couronne se sont desserrées selon le principe de la « fidélité directionnelle ».

Ainsi les petites et moyennes entreprises du nord des Hauts-de-Seine, Courbevoie, Levallois, Asnières ou, un peu plus loin, d'Argenteuil, Bezons... ont effectué un « saut de puce » vers la ville nouvelle de Cergy Pontoise et les zones d'accueil d'activités de Saint-Ouen-l'Aumône. Elles conservaient leur bassin de main d'œuvre et la proximité de leurs clients et fournisseurs. Le phénomène a été identique ailleurs : les entreprises de la Plaine-Saint-Denis se sont déplacées en direction de Roissy (Paris-Nord II notamment), celles du sud de la petite couronne vers Vélizy, Saclay, le plateau de Courtaboeuf, les Ulis ; celles du Val-de-Marne en direction d'Evry.

Avec l'accentuation de la désindustrialisation, ce phénomène a très fortement diminué dans les années 1980. Avec le développement de la productivité dans l'industrie, les grands centres de production périphériques ont connu, au contraire, des pertes d'emplois très élevées. Ce fut le cas, notamment, de la Seine-aval, de Poissy à Mantes, mais aussi d'autres bassins industriels

comme celui de Montreuil par exemple.

Depuis, le desserrement n'a jamais retrouvé l'ampleur qu'il avait auparavant. Cependant, un changement qualitatif s'est produit : le desserrement a commencé à intéresser des fonctions plus tertiaires du système productif, du fait de la réorganisation progressive des entreprises, de leur volonté de se rapprocher des marchés, de flexibiliser leur fonctionnement par la décentralisation de certaines fonctions,

d'agir en réseau grâce aux nouvelles technologies de communication. Unités de recherche et de fabrication se rapprochent, éclatent en unités décentralisées, multifonctionnelles et plus autonomes, en relation avec une mobilité accrue des établissements. L'exemple du Technocentre Renault, qui fait écho à la description du tissu industriel de Paris et de la Seine, esquissée au début de cet article, est l'archétype de ces nouvelles organisations : il rassemble à Guyancourt des fonctions de production, de recherche mais aussi des fonctions commerciales et décisionnelles de l'entreprise.

Le système productif régional, caractérisé autrefois par un emploi productif massif, une large sous-traitance industrielle, une forte proportion d'emplois de faibles qualifications, irriguait de façon relativement homogène le territoire régional dans son ensemble, même si l'ouest parisien concentrait les fonctions tertiaires de commandement. Sa transformation au cours des dernières décennies, caractérisée par la

forte croissance de la productivité dans l'industrie et, plus récemment, dans les services, accompagnée par un considérable repli de l'activité productive, a accentué les déséquilibres à l'échelle des différents territoires régionaux :

- désaffectation totale ou partielle de certains sites industriels et de leurs abords ;
- consolidation des pôles d'activités d'excellence ;
- concentration de populations sans emploi, faiblement ou peu qualifiées, dans certains quartiers.

## **Conserver un tissu industriel dynamique, compétitif et innovant à l'échelle internationale**

Le survol que l'on vient de faire, dans ses éléments sectoriels et dans ses éléments spatiaux, conduit à relativiser la perception première d'une « désindustrialisation » de l'Île-de-France et à la nuancer sensiblement.

Il met en évidence les atouts dont dispose aujourd'hui notre industrie, mais aussi certaines conséquences économiques et sociales des évolutions qu'elle a connues dans le dernier demi-siècle. Celles-ci représentent à maints égards un défi. Conserver un tissu industriel dynamique, compétitif et innovant à l'échelle internationale est indispensable à une région-métropole de 11 millions d'habitants. Nous nous devons de relever ce défi pour assurer les conditions de son développement durable dans un contexte économique et social favorable. ●